

## Interview télévisée de Valéry Giscard d'Estaing (11 mai 1971)

**Légende:** Le 11 mai 1971, commentant la décision prise la veille par le gouvernement allemand de laisser flotter le mark, Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'Économie et des Finances et président en exercice du conseil Ecofin, invite les Six à une plus grande concertation de leur coopération monétaire.

**Source:** La politique étrangère de la France. Textes et documents. dir. de publ. Ministère des Affaires Etrangères. 1er semestre, octobre 1971. Paris: La Documentation Française.

**Copyright:** (c) La Documentation française

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/interview\\_televisee\\_de\\_valery\\_giscard\\_d\\_estaing\\_11\\_mai\\_1971-fr-e26b6ba2-3f33-4494-87a6-fe5510c28331.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_televisee_de_valery_giscard_d_estaing_11_mai_1971-fr-e26b6ba2-3f33-4494-87a6-fe5510c28331.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2012

## Interview télévisée de Valéry Giscard d'Estaing (11 mai 1971)

Q. – *Monsieur le Ministre, est-ce que cette décision de retirer nos experts de certaines commissions, dans certains cas signifie que la France va pratiquer la politique de la « chaise vide » à Bruxelles, désormais ?*

R. – Vous employez cette expression politique de « la chaise vide » parce que vous pensez à une autre circonstance, où la France avait en effet décidé de ne plus participer au fonctionnement des institutions de Bruxelles, les ministres français n'allaient plus au Conseil des ministres et ainsi de suite. Or cela n'est pas du tout le cas, puisque aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères participe à un Conseil, le ministre de l'Agriculture à un autre, j'y ai participé moi-même et ainsi de suite, donc la France reste présente dans les mécanismes communautaires, dans les mécanismes du Marché commun. La décision qui a été prise est une décision du simple bon sens. Elle consiste à dire que la France juge inutile que nos experts participent à des travaux sur l'organisation de ce que nous appelons l'Union monétaire.

Vous savez en effet que nous avons signé il y a quelques mois avec nos partenaires, un accord, un accord d'Union économique et monétaire dont l'objet était de rapprocher nos monnaies, de resserrer entre elles les écarts possibles, les marges de fluctuation et, nous avons même prévu, voici quelques semaines une première étape qui devait avoir lieu le 15 juin prochain. Il est évident qu'à partir du moment où nos partenaires décident, ce qui est leur responsabilité, de faire flotter leur monnaie plus largement qu'elles n'ont jamais flotté depuis l'origine du Marché commun, il est bien évident qu'il n'y a pas d'utilité pratique à continuer à dissenter entre experts sur la manière de resserrer les marges de fluctuation.

Q. – *C'est par définition la désunion monétaire en ce moment ?*

R. – Désunion, n'exagérons pas, mais en tous cas ce n'est certainement pas le rapprochement, le resserrement monétaire. C'est pourquoi c'est une décision de bon sens. La France ne se retire pas des institutions, elle ne se retire même pas de ses organismes d'experts. Simplement lorsque les sujets traités seront les discussions académiques sur l'Union monétaire, la France trouve véritablement inutile à l'heure actuelle que ses experts y participent. C'est cela et rien d'autre.

Q. – *Il n'y a pas d'esprit de représailles de la part de la France.*

R. – De la constatation simplement, une constatation de bon sens quant à la réalité monétaire du Marché commun à l'heure actuelle, par rapport à l'Union monétaire à laquelle nous étions, et vous savez nous restons très attachés.

Q. – *Avant d'en arriver là, M. le Ministre, il y a eu cette réunion, samedi et dimanche, qui s'est terminée par la décision que nous connaissons tous, n'y revenons pas, mais on a eu l'impression que c'était le point de vue américain qui l'avait emporté à travers la position allemande et que la France n'avait pu faire pour l'empêcher; même certains ont dit : « Il y a une certaine défaite diplomatique de la part de la France », alors j'aimerais que vous donniez votre avis là dessus.*

R. – Bon, c'est tout à fait singulier. Il est tout à fait curieux que l'on voit véritablement dans cette circonstance, une circonstance de ce genre, une défaite diplomatique de la France. On se demande pourquoi.

Quelle était la situation. Nous avons signé il y a quelques mois, un accord d'Union monétaire, voulant dire que nous nous engageons, les uns et les autres, à rapprocher nos monnaies, à resserrer encore les marges de fluctuation qui existaient entre elles. C'est donc un accord que les Six ont décidé en commun.

Certains de nos partenaires ont des difficultés, la spéculation sur leurs monnaies, l'arrivée de capitaux importants en Allemagne fédérale et en Hollande. Ils se proposent, contrairement aux dispositions de cet accord, de laisser flotter leur monnaie. Et le problème qui s'est posé pour nous est de savoir si nous devons prendre position catégoriquement hostile, ce qui voulait dire à ce moment là, vis à vis de l'extérieur et ostensiblement, l'éclatement du Marché commun, ou si au contraire, nous devons prendre une attitude que j'ai qualifiée de « compréhension » mais qui n'était pas une attitude d'approbation.

Autrement dit, j'ai laissé faire ce qu'ils avaient l'intention de faire, puisqu'ils étaient en réalité, sans doute décidés à le faire, sans néanmoins faire éclater les mécanismes du Marché commun. Nous ne pouvions pas approuver ce qui était contraire à la doctrine du Marché commun, de toute évidence. Vous comprenez bien que pour tous ceux qui sont attachés à l'idée, par exemple, d'une future monnaie européenne commune, à commencer par détacher des monnaies qui étaient solidaires entre elles depuis 1958, ce n'est certainement pas avancer dans ce sens.

*Q. – Enfin, vous avez l'impression d'avoir tout de même ménagé l'avenir de la Communauté ?*

R. – Nous avons évité tout ce qui pouvait ressembler à une brisure de la Communauté. Nous n'avons pas pu, par contre, approuver, donner notre approbation à une orientation que nous estimons préoccupante pour la Communauté.